

OBTENIR L'AIDE A L'ACHAT D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE (VAE) OU D'UN KIT DE TRANSFORMATION

Conditions d'obtention de l'aide

- Résider dans une commune de l'[Agglomération d'Agen](https://www.agglo-agen.net/)
- Pas de condition de revenus
- Dans la limite de 200 vélos électriques et kits de transformation
- Participation à hauteur de 200 € par vélo électrique ou kit de transformation
- Limité à 2 vélos électriques et/ou kits de transformation par foyer

Comment ?

1. **A partir du 1^{er} mai 2025, je fais ma pré-demande en ligne** sur le site internet de l'Agglomération d'Agen : <https://www.agglo-agen.net/>.

Attention : la pré-demande en ligne ne garantit pas l'attribution de l'aide de 200€. Pour finaliser votre demande, il est impératif de vous présenter lors des permanences organisées dans nos locaux.

2. **Ensuite, je me présente dès le LUNDI 5 MAI aux permanences** du service Mobilités et Stationnement qui se tiennent du **Lundi au Vendredi de 9h à 13h et hors jours fériés (en dehors de ces créneaux, merci de prendre rendez-vous au 05 53 48 98 25) au Centre Technique de l'Agglomération d'Agen, avenue Georges Guignard, 47550 BOE muni des documents suivants :**

- ☐ Pour une demande en mon nom propre :
 - Une copie de la notification de la pré-demande complétée en ligne
 - Une copie de ma pièce d'identité en cours de validité (recto/verso)
 - Une copie d'une attestation de domicile (dernier avis de taxe foncière complet, quittance de loyer, facture de fournisseur d'électricité) à mon nom et prénom
- ☐ Pour une demande au nom d'un mineur dont je suis le représentant légal :
 - Une copie de la notification de la pré-demande complétée en ligne
 - Une copie de sa pièce d'identité en cours de validité (recto/verso)
 - Une attestation sur l'honneur du représentant légal du mineur
 - Une copie d'une attestation de domicile (dernier avis de taxe foncière complet, quittance de loyer, facture de fournisseur d'électricité) au nom et prénom du représentant légal du mineur constituant la demande.

3. Si la demande est complète et éligible, je repars avec un **bon vélo de 200 €** utilisable auprès des **commerçants partenaires référencés** sur le site de l'Agglomération d'Agen et d'une **durée de validité limitée à 1 mois** à compter de la date de délivrance du bon vélo.
4. **Lors de mon achat auprès d'un commerçant partenaire de l'opération, je présente le bon vélo** pour bénéficier d'une réduction immédiate de 200 € :
 - Le commerçant vérifiera que la pièce d'identité présentée par l'acheteur correspond bien à celle présentée au service Mobilités et Stationnement lors de l'instruction de la demande
 - Le commerçant refusera tout chèque vélo ayant dépassé la date de validité de 1 mois

Liste des partenaires agréés

Cette liste n'est pas figée et peut évoluer

- **Comptoir du 2 Roues** : 18 Av. du Général de Gaulle, 47000 Agen
- **Cycles Feutrier** : 703 Route d'Agen, 47240 Lafox
- **Culture Vélo** : Zac Agen Sud, Av. de l'Atlantique, 47000 Agen
- **Challenge Big One** : 6 Allée Larroumet et Lagarde Z.A.C Lamothe Magnac, 47550 Boé
- **Feu vert** : 50 Av. de Bigorre, 47550 Boé
- **Giant Agen** : avenue De La Marne Lacassagne, 47520 Le Passage
- **L'Atelier Cycle de Xavier** : 119 rue Garonne, 47520 Le Passage
- **Décathlon** : ZAC de Gardès, 47550 Boé
- **Intersport Agen** : ZAC D'Agen Sud, 47 000 Agen
- **Intersport Boé** : 4 Av. de Lacapelette, 47550 Boé

Tout distributeur et réparateur agréé disposant d'un code APE peut devenir partenaire de l'Agglomération d'Agen et de ce dispositif, à condition de répondre aux exigences détaillées dans la convention de partenariat disponible sur demande.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter :

- **Service Mobilités et Stationnement** :
 - Marie-Emmanuelle BABUT : 05 53 48 17 39 – versement-transport@agglo-agen.fr
 - Secrétariat : 05 53 48 98 25